

INVITATION PRESSE

Paris, le 6 décembre 2011

Gestion des inondations de la Seine
**le débat public Crue Seine Bassée se poursuit le 6 décembre
au Pavillon de l'Eau (Paris – 16^{ème}).**

La Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé la tenue d'un débat sur le projet d'aménagement de la Bassée. Ce projet porté par l'Etablissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs, a pour objet de réduire les risques d'inondations en Ile-de-France.

Le 6 décembre, le débat public Crue Seine Bassée s'installe au Pavillon de l'Eau à Paris et se concentre sur la thématique de la gestion des inondations engendrées par les crues de la Seine. Ce choix illustre l'envergure du débat public : bien au-delà de la Seine-et-Marne, il concerne directement les habitants de toute l'Ile-de-France et notamment de Paris.

UN DEBAT PUBLIC MOTIVE PAR 3 RAISONS MAJEURES

1. Le projet d'aménagement de la Bassée, **dont l'objet est de réduire l'aléa d'inondation en Ile-de-France, présente un caractère national**
2. **Les enjeux socio-économiques du projet**, susceptibles de limiter significativement les dommages liés aux crues, **sont importants**
3. Le projet par son fonctionnement entrainera **des modifications écologiques, hydrologiques et paysagères sensibles**

LE PROCESSUS DEMOCRATIQUE S'EST OUVERT A BRAY-SUR-SEINE (SEINE-ET-MARNE)

Le processus démocratique est concrètement en marche, après les réunions de Bray-sur-Seine, Corbeil-Essonnes, Sourdun et Marolles-sur-Seine, **le débat public s'installe à Paris le 6 décembre. Ce temps fort du débat public Crue Seine Bassée s'articule en 2 rendez-vous avec le public et avec la presse :**

1. Permanence de la Commission Particulière du Débat Public de 13h00 à 17h00

Pour cette étape à Paris, la Commission Particulière du Débat Public présidée par Patrick Legrand fait le choix de décentraliser sa permanence. Ses membres se mettent à la disposition des citoyens, de la presse, des membres d'associations, des représentants d'entreprises... pour exposer les enjeux du débat public, les moyens concrets de s'informer et de s'exprimer (cahiers d'acteurs, site internet www.debatpublic-crueseinebassée.org, calendrier des réunions...).

2. Réunion du débat public à partir de 20h00

Au cours de cette réunion, seront notamment débattues des questions du type : quelles sont les conséquences identifiées d'une crue de la Seine aujourd'hui ? Quels enjeux socio-économiques ? Quels aménagements pour éviter les effets d'une crue centennale type 1910 ? Y a-t-il plusieurs scenarii envisagés ? Quels investissements ?...

Patrick LEGRAND, président de la CPDP Crue Seine Bassée
vous convie à partir de 13H le 6 décembre
en présence du maître d'ouvrage, l'EPTB Seine Grands Lacs
Rendez-vous à l'auditorium du Pavillon de l'Eau – 77 avenue de Versailles – Paris 16^{ème}

MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRESENCE A

Céline Tondi : 03 20 74 95 23 // 06 16 74 40 75
ctondi@motcomptedouble.fr